

# COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 5 février 2018

~~~~~

**Date de la convocation : 20 janvier 2018**

L'an deux mil dix-huit, le cinq février à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de CAUGE, se sont réunis en la salle du conseil de la mairie, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Jean-Marie MAILLARD, Maire.

Etaient présents : MM Jean-Marie MAILLARD, Jean-Claude GIRARDON, François NAY, Patrick TENOT, Laurent SINOIR, Jean-Damascène UWAMUNGU, Alexandra BEAUCOUSIN, Christophe KANINKA, Laurent BARBIER, Laurent DARDE.

Etaient absents excusés : Pascale FIASSE, Sylvia GOUPIL, Jacqueline COUSSENS, Guillaume BOUCHARD-LASALLE, Didier MARTIN.

Sylvia GOUPIL donne pouvoir à François NAY  
Pascal FIASSE donne pouvoir à Jean-Claude GIRARDON  
Jacqueline COUSSENS donne pouvoir à Laurent DARDE

Le Maire ouvre la séance et passe à l'ordre du jour.

### ■ **Compte-rendu de la séance du 18 décembre 2017**

Les membres du Conseil adoptent à l'unanimité le compte rendu de la séance du 18 décembre 2017 adressé par courrier.

### ■ **Horaires scolaires 2018/2019 : organisation du temps scolaire - arrêt des TAP :**

Monsieur le Maire rappelle que le décret du 27 juin 2017 permet au directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe de la commune et du conseil d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées réparties sur 4 jours sans modifier le temps scolaire sur l'année ou la semaine (à savoir : 9h-12h et 13h30-16h30).

Le conseil d'école extraordinaire s'est réuni le 16 janvier 2018 et à valider le rétablissement de la semaine à 4 jours à compter de la rentrée 2018.

A l'unanimité, les Membres du Conseil valident la décision du conseil d'école et chargent Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

### ■ **Tribunal Administratif affaire MOUTON Mickaël : nouvelle procédure :**

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil que Monsieur Mickaël MOUTON a déposé une requête en annulation et un référé suspension auprès du Tribunal Administratif de Rouen pour la demande de régularisation de son habitation.

Les Membres du Conseil chargent Monsieur le Maire de se rapprocher de Maître LEGENDRE pour défendre les intérêts de la commune et l'autorisent à ester en justice et à prendre toutes dispositions utiles et à signer tous documents afférents à ces dossiers.

### ■ **Terrain M. TERRYN : extension réseau télécom :**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le SIEGE envisage d'entreprendre des travaux sur le réseau de distribution publique de l'électricité, d'éclairage public et de télécommunications, aux mareux.